

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAMBLES**

Séance du 4 Juillet 2022

Décision Modificative n°1

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 12
Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 15
Date de la convocation : jeudi 30 juin 2022
Date de l'affichage : jeudi 30 juin 2022

L'an **deux mil vingt-deux** et le **quatre juillet**, le Conseil Municipal de la commune de Chambles dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Pierre GIRAUD, Maire**.

Présents : Mesdames et Messieurs Josiane DREVET, Lydie FAISANDIER, Marie-Laure FUCHER, Corine FURNON, Pierre GIRAUD, Caroline HAOUR, Emilien JOUSSERAND, André PEYRET, Michel PICHON, Estelle REDON, Valérie ROLLAND-TOUGOUCI et Gauthier THEVENON.

Excusés : Sébastien BERTRAND qui a donné pouvoir à Emilien JOUSSERAND
 Fadila KAHOUL qui a donné pour à Estelle REDON
 Henri PRAMALION qui a donné pouvoir à Valérie ROLLAND-TOUGOUCI

Caroline HAOUR a été désignée comme **secrétaire de séance**

Décision Modificative n°1 :

	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Fonctionnement				
023	2 400.00	**	**	**
042 – 6811	**	2 400.00	**	**
Investissement				
040 - 28	**	**	**	2 400.00
021	**	**	2 400.00	**

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 présentée ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à exécuter le budget tel que présenté.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Certifié conforme au registre à Chambles, le 04 juillet 2022

Le Maire
Pierre GIRAUD



La secrétaire de séance
Caroline HAOUR

Le Maire de Chambles certifie le caractère exécutoire du présent acte compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 07/07/2022 et de la publication en ligne le 07/07/2022